



REPUBLIQUE FRANÇAISE – DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
VILLE DE LA MONTAGNE – 44620

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre

Le Conseil municipal de la commune de la Montagne,

Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Pierre HAY, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 5 décembre 2019

Présents :

Pierre HAY, Catherine GENDRONNEAU, Claude MAURICE, Jacqueline GREGOIRE, Jacques MORIZEAU, Sylvie RUCHAUD, Karine AUBERT, Françoise POUPARD, Laurent PAVAGEAU, Jonas MORIZEAU, Sophie LELOUP, Jean-Luc HERFRAY, Roselyne BEAUVILLAIN, Jean-Luc GUINCHARD, Simon SANDOVAL, Sabine BOUCHARD, Éric MOUTON, Bambi OATES, Alban PAULIAC, Rachelle GENTHON, Isabelle GUERINEAU, Loïc MORVAN, Nicolas MARIE.

Procurations :

Céline LIORIT à Karine AUBERT, Danièle LOUERAT à Jacqueline GREGOIRE, Patrick RODRIGUEZ à Claude MAURICE, Christine DABIN à Jean-Luc GUINCHARD.

Absence : Gwennola SOUCHEYRE

Nombre de Conseillers : - En exercice : 28 - Présents : 23 - Votants : 27

Secrétaire de séance : Roselyne BEAUVILLAIN

Rapporteur : Claude MAURICE

OBJET : Aménagement Urbain et technique

23. Approbation du programme des équipements publics de la Zac de la Gaudinière

Réf. Démat. : 2.1.5

EXPOSE :

La ZAC de la Gaudinière, avec pour objectif la création d'un nouveau quartier à vocation principale d'habitat a été créée par le Conseil Métropolitain du 9 décembre 2011. Lors de ce même conseil, il a été approuvé le traité de concession confiant l'aménagement de cette opération à Nantes Métropole Aménagement.

Entre 2012 et 2017 des études et des diagnostics ont été réalisés pour prendre en compte les contraintes et les atouts du site. L'enquête publique des dossiers DUP (Déclaration d'Utilité Publique) et Loi sur l'Eau s'est déroulée du 18/10/2017 au 18/11/2017. Les arrêtés préfectoraux DUP et Loi sur l'Eau ont été délivrés le 08/06/2018.

Le programme global de constructions prévoit la réalisation de 16 400 m² de surface plancher total pour l'habitat. La programmation prévoit la construction d'environ 175 logements, dont 35 % de logements sociaux, 25 % de logements en accession abordable et 40 % de logements en accession libre.

Le schéma d'aménagement s'articule autour de 3 principes structurants : un espace public partagé, un ruban vert au sud du périmètre, la restructuration de l'Allée du Château d'Aux.

Accusé de réception en préfecture 044-214401010-20191212-2019-12-12-DE23- DE Date de télétransmission : 17/12/2019 Date de réception préfecture : 17/12/2019
--

Le programme des équipements publics (cf tableau Nantes Métropole Aménagement ci-joint) prévoit, notamment, de remettre en propriété et en gestion à la commune de la Montagne

- Les espaces verts,
- Les sites de mesures compensatoires aux zones humides détruites.
- Une surface à construire d'environ 500 m² pour la réalisation d'un équipement public communal.

Conformément à l'article R311-7 du Code de l'Urbanisme, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur le programme des équipements publics et donner son accord sur la réalisation des équipements relevant de la compétence communale, ainsi que sur les modalités de leur incorporation dans le patrimoine de la commune.

VU l'avis de la commission Aménagement de la Ville et Cadre de Vie en date du 28 novembre 2019

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1° D'approuver le programme des équipements publics de la ZAC de la Gaudinière ;
- 2° De donner son accord sur le principe de la réalisation d'un équipement communal et sur les modalités d'incorporation des équipements relevant de la compétence communale ;
- 3° D'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération votée avec 18 voix pour et 9 voix contre

La Montagne, le 17 décembre 2019
Le Maire



Publié, le 17 décembre 2019
Le Maire



Accusé de réception en préfecture
044-214401010-20191212-2019-12-12-DE23-
DE
Date de télétransmission : 17/12/2019
Date de réception préfecture : 17/12/2019

ZAC de la GAUDINIÈRE à LA MONTAGNE - Programme des Equipements Publics

Equipement neuf à l'intérieur de la ZAC	Maitrise d'ouvrage	Financement	Domainialité future	Gestion future	Coûts indicatifs €HT
Allée du Château d'Aux	Nantes Métropole Aménagement	50% ZAC 50% Nantes Métropole	Nantes Métropole	La Montagne pour les espaces verts et cheminements piétons. Nantes Métropole pour les autres ouvrages	250 000 €
Autres voiries	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	Nantes Métropole	La Montagne pour les espaces verts. Nantes Métropole pour les autres ouvrages	905 000 €
Cheminements	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	La Montagne	La Montagne	130 000 €
Assainissement EU	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	Nantes Métropole	Nantes Métropole	225 000 €
Assainissement EP	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	Nantes Métropole	Nantes Métropole	505 000 €
Espaces verts de gestion des eaux pluviales et zones humides conservées	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	Nantes Métropole	La Montagne pour l'entretien des espaces verts d'accompagnement (abords des bassins et des noues). Nantes Métropole pour les noues, bassin et les ouvrages hydrauliques.	200 000 €
Autres espaces verts	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	La Montagne	La Montagne	100 000 €
Alimentation en Eau Potable	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	Nantes Métropole	Nantes Métropole	150 000 €
Eclairage Public (y compris travaux préparatoires)	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	Nantes Métropole	Nantes Métropole	205 000 €
Génie civil Télécom	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	Nantes Métropole	Nantes Métropole	110 000 €
Sites de compensations zones humides (hors ZAC)	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	La Montagne	La Montagne	155 000 €
Mobilier de voirie	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	Nantes Métropole	Nantes Métropole	40 000 €
Mobilier pour cheminements, espaces verts et espaces d'agrément (jeux enfants, corbeilles, tables de pique-nique, bancs)	Nantes Métropole Aménagement	100% ZAC	La Montagne	La Montagne	55 000 €
Emprise foncière pour équipement public communal	La Montagne	La Montagne	La Montagne	La Montagne	

